



La rupture

Une série de l'Association du Barreau canadien vouée à la santé juridique

2014

La rupture d'un couple est habituellement une période difficile. Il y a de nombreuses décisions à prendre et les émotions sont vives. On dit parfois des choses qu'on regrettera ensuite. Quand ces choses ont de grandes implications financières, la situation peut s'aggraver pour tous concernés.

Des conseils pour économiser

- Réunissez vos documents importants : testament; relevés bancaires; bail; contrat d'hypothèque; contrats de prêt automobile et autres prêts; factures; contrat de mariage, le cas échéant; déclarations fiscales récentes.
- Dressez la liste de vos dépenses mensuelles, de vos dettes et de vos revenus pour déterminer au juste quelle est votre situation financière.
- Rédigez un résumé des principaux événements de votre relation, avec les dates, pour pouvoir en présenter le récit de façon cohérente à votre avocat.
- Fixez un budget pour les services juridiques et autres services dont vous pourriez avoir besoin.
- Réglez vos émotions en discutant avec des parents, des amis et des professionnels compétents tels que thérapeute, psychologue ou travailleur social.
- Adressez-vous à un avocat une fois que vous êtes calme et organisé, et que vous savez quelles questions juridiques vous avez à poser. Recourez à votre avocat pour obtenir des conseils juridiques, pas du counseling.
- Demandez à votre avocat des précisions sur les coûts et sur la part des négociations et des formalités dont vous pouvez vous occuper vous-même. Si vous et votre ex-conjoint êtes capables de parler des choses à faire sans vous emporter, vous pourriez réduire d'autant les heures de consultation de votre avocat et épargner des frais.

Les frais peuvent grimper rapidement si...

- vous agissez sous le coup de la colère et dites ou faites des choses que vous regretterez;
- vous partez sans avoir de plan;
- vous obtenez des conseils juridiques, mais vous avez de la difficulté à les suivre;
- vous jetez des reçus importants, des déclarations fiscales et d'autres documents parce que vous voulez tourner la page;
- vous croyez que votre avocat peut réparer la relation alors que vous ne le pouvez pas;
- vous faites des choses qui entravent les rapports entre vos enfants et votre ex-conjoint;
- vous vous préoccupez davantage de vos besoins que des besoins de vos enfants;
- vous vous adressez au tribunal alors que ce n'est pas nécessaire;
- vous refusez une rencontre avec un médiateur ou vous n'êtes pas prêt à tenter de discuter utilement avec votre ex-conjoint;
- vous avez de la difficulté à accepter le moindre compromis.

QUESTIONS DE DROIT. RENSEIGNEZ-VOUS.



L'ASSOCIATION DU
BARREAU CANADIEN
THE CANADIAN
BAR ASSOCIATION

Vos coordonnées ici.